

COMMUNIQUE DE PRESSE

Abattoirs : l'incurie de l'Etat n'a que trop duré

Les images tournées à l'abattoir du Vigan (Gard) et dévoilées ce jour par l'association L214 ne peuvent que susciter l'horreur et la révolte.

Elles montrent une nouvelle fois des actes de cruauté commis sur des moutons, porcs et bovins. Ces actes inqualifiables sont la conséquence d'une formation insuffisante des opérateurs d'abattoirs et surtout d'une surveillance vétérinaire inexistante au poste d'abattage.

Quatre mois après le scandale de l'abattoir d'Alès, l'OABA comme l'ensemble de nos concitoyens attendaient rapidement des mesures permettant de faire respecter les exigences réglementaires relatives à la protection animale en abattoirs. Dans une [lettre commune](#) du 26 octobre 2015, 11 ONG de protection animale ont interpellé le ministre de l'Agriculture et demandé une inspection immédiate et renforcée de tous les abattoirs.

Or, il a fallu attendre le 9 février dernier pour que le ministre, sous la plume de son [directeur de Cabinet](#), réponde que « l'opportunité de généraliser les inspections des établissements d'abattage [...] n'a pas été retenue ». En sera-t-il de même de la [proposition de résolution](#) « tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français », déposée par la sénatrice Sylvie Goy-Chavent, le 17 novembre 2015 ?

Nous savons que le ministre de l'Agriculture ne veut pas en entendre parler, tout comme il a refusé de lire le rapport de la mission sénatoriale d'information sur la filière viande qui, en juillet 2013, préconisait d'« *Imposer des contrôles physiques des vétérinaires au poste d'abattage, pour toutes les espèces et suivre les incidents d'étourdissement ou d'égorgeement* » (proposition n° 39 du rapport final).

Que de temps perdu et de souffrances animales endurées.

Dans nombre d'abattoirs, les animaux sont abattus de façon cruelle en raison d'une absence récurrente de vétérinaires inspecteurs, comme l'ont souligné à maintes reprises les rapports de l'OAV (Office Alimentaire et Vétérinaire) de la Commission européenne.

L'OABA a décidé de réunir ses avocats afin d'engager les suites judiciaires nationales et européennes adaptées. Pour l'heure, il est indispensable que les équipes de vétérinaires inspecteurs soient renforcées afin d'être présentes aux postes d'abattage et que les infractions qui y seront relevées soient sanctionnées de façon systématique avec des peines suffisamment dissuasives.

Pour le Docteur Jean-Pierre Kieffer, Président de l'OABA : *ce ne sont pas les vagues promesses qui seront prochainement faites par le ministre lors du lancement de la « Stratégie nationale 2016-2020 pour le Bien-être animal » qui rassureront nos concitoyens qui, à force de scandales, se détournent de plus en plus de la viande, amplifiant ainsi le malaise et la crise de nos éleveurs.*

Contact presse : Frédéric FREUND – 01 43 79 46 46